

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 11Avril 2018

Président : CROS Claude

Secrétaire : BOSQUER Maryse

Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
GRIMSTONE Martine
RAGA Sylvie
BOSQUER Maryse
CROS Nicolas

Procuration : DEKESTER HOLMIERE Pascale à GRIMSTONE Martine

Convocation du 05 Avril 2018.

Début de séance : 20 heures 00.

Ordre du Jour :

1. PLU : présentation des Orientations d' Aménagement et de Programmation (OAP) par Mr Verquin, chargé d'étude près de SOLIHA,
2. Vote des taux des taxes directes locales 2018,
3. Vote des redevances eau et assainissement 2018,
4. Présentation et vote du budget primitif 2018,
5. Questions diverses.

1. PLU : présentation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) par Mr Verquin, chargé d'étude près de SOLIHA.

Après la présentation des Orientations d'Aménagement et de Programmation par Mr Verquin, le conseil municipal approuve à la majorité ces OAP. La parcelle section B n°500 a été rajoutée en partie au PADD.

2- Vote des taux des taxes directes locales 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 0.50 % les taux. Les taux votés sont :

- Taxe d'habitation : 17.27 %
- Taxe foncière bâtie : 22.60 %
- Taxe foncière non bâtie : 91.40 %

3- Vote des redevances eau et assainissement 2018.

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des redevances pour 2018.

4- Présentation et vote du budget primitif 2018.

Le conseil municipal approuve le Budget Primitif 2018, par chapitre en section de fonctionnement et en chapitre en section d'investissement, qui se présente ainsi :

- **Section de fonctionnement équilibrée à : 292 486.23 €** dont 176 855.23 euros d'excédent reporté en recette.
- **Section d'investissement équilibrée à : 242 783.00 €** dont 82 585.29 euros d'excédent reporté en recette. Certains projets inscrits sont à débattre : mécanisme du moulin, PLU, accessibilité et sécurité voirie, aménagement bergerie...

5- Questions diverses

Le conseil municipal souhaite remettre en valeur les lavoirs couverts.

La séance est levée à 22 h 45.

Le maire,
Claude CROS